



Consignes à suivre pour la participation à une réunion (incluant les réunions en lien avec un chantier)

COMITÉ COVID-19

Service des ressources matérielles

Équipe Environnement sain et sécuritaire



Utiliser les moyens technologiques (vidéoconférence) pour effectuer la réunion afin de limiter les contacts physiques et les déplacements physiques dans les bâtiments de la CSDM;



Si une présence physique est indispensable:

➤ limiter le nombre d'intervenants afin de respecter la distanciation physique de 2 mètres;

➤ rendre disponibles de l'eau et du savon pour un lavage des mains d'une durée minimale de 20 secondes à l'arrivée et au départ du lieu de rencontre;



➤ désinfecter les surfaces fréquemment touchées avant et après la réunion (table, chaise, poignée de porte, stylo, etc.) avec un produit désinfectant et un linge/papier propre.

